

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 16  
Nombre de présents : 10  
Nombre de votants : 11

L'an deux mil vingt-cinq, le 03 mars à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COQUELIN André, Maire.  
Date de la convocation : 26 février 2025

**PRÉSENTS :** MMES et MM COQUELIN André, PREAUD Freddy, FEUILLATRE Catherine, ZIMMERLIN Francine, GIVRAN Sébastien, MARGOUT Gérard, FARRUGIA Martine, MARECHAL Laëtitia, Mme JARRY Alice, THURNE Dominique

**ABSENTS EXCUSES :** Mme BRIANCEAU Aline donne pouvoir à M. GIVRAN Sébastien  
Mme BAZIL Marine  
M. LOR Jean-Michel  
M. MARAIS Sébastien  
M. CHAIGNEPAIN Frédéric

**ABSENT :** M. RIMBAULT Maxime

Mme ZIMMERLIN Francine a été élue secrétaire de la séance.

### OBJET : Dénomination d'une voie du lotissement « Les Phacélies »

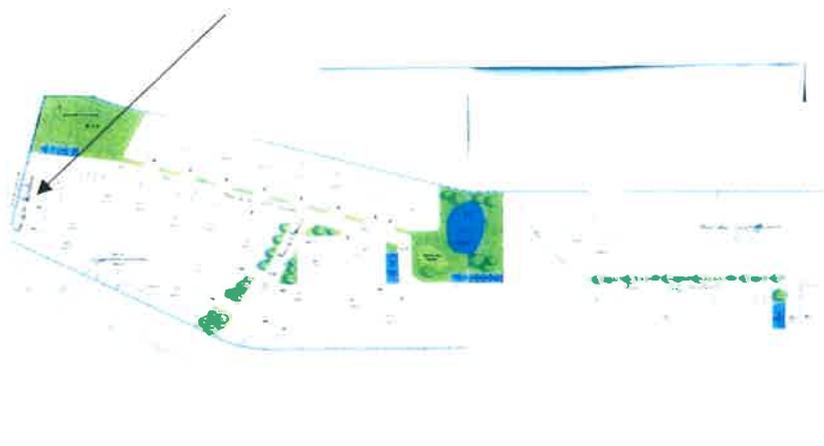
Il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques. La dénomination des voies communales, et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Monsieur le Maire expose qu'un lotissement nommé « Les Phacélies » situé au niveau de la rue du Soleil Levant, est en cours de réalisation, et qu'une voie n'a pas encore été nommée.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) :**

- Accorde le nom de « RUE DE LA NEBULEUSE » comme le plan ci-joint.



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Au registre suivent les signatures  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
André COQUELIN

Certifié exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la télétransmission  
En Sous-Préfecture le  
Publié et/ou notifié le 10 MARS 2025

Signé électroniquement par : André  
Coquelin  
Date de signature : 10/03/2025  
Qualité : Maire de l'Aiguillon sur Vie

